

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 MAI 1856.

RÉVISION DES LOIS RELATIVES AU RÉGIME COMMERCIAL (1).

ART. 1^{er}, § 1^{er}.

Amendement présenté par M. VAN CROMPHAUT.

Ajouter aux mots : *plomb brut*, les mots : *alquifoux, galène ou minerais de plomb*.

Amendement présenté par MM. VERNEIRE et VAN CROMPHAUT.

Après le mot : *goudron*, ajouter : *graines oléagineuses*, et supprimer ces marchandises au § 2.

Amendement présenté par MM. PRÉVINAIRE, DE HAERNE et DE NAEYER.

Après les mots : *étain brut*, ajouter : *garance*.

§ 2.

Amendement présenté par M. MOREAU.

N^o 8. — Fer.

{	<i>Fontes brutes et vieux fers. . . .</i>	Libre.	}	Le reste comme au projet de la section centrale.
<i>Battu, étiré ou laminé</i>	Libre.			

Amendement présenté par M. DAVID.

ART. 17. — Riz

{	<i>des Indes orientales.</i>	{	<i>non pelé ou en paille. — Les 100 kilog. 20 centimes.</i>	
		{	<i>pelé</i>	— 40 —
	<i>Autres.</i>	{	<i>non pelé ou en paille .</i>	— 50 —
		{	<i>pelé</i>	— 1 franc.

(1) Projet de loi, n^o 158.
Rapport, n^o 217.